

Introduction à la providence de la restauration

On entend par *providence de la restauration* l'œuvre de Dieu visant à restaurer les êtres humains dans leur état originel sans péché, de sorte qu'ils puissent accomplir le but de la création. Nous l'avons vu dans la première partie : les êtres humains ont chuté à la fin du stade de croissance et sont restés depuis lors sous la domination de Satan^[1]. Afin de nous restaurer, Dieu œuvre pour nous couper de l'influence de Satan. Mais, comme l'explique le chapitre sur la christologie, nous devons éliminer le péché originel avant de pouvoir couper nos liens avec Satan et retourner à l'état antérieur à la chute. Cela n'est possible qu'en naissant à nouveau du Messie, le Vrai Parent. Pour être plus précis, il nous faut d'abord traverser un cours pour nous séparer de Satan, cela afin de nous restaurer jusqu'au niveau spirituel qu'Adam et Ève avaient atteint avant leur chute – la fin du stade de croissance. Sur ce fondement, nous devons recevoir le Messie et naître à nouveau, nous restaurant ainsi à l'état originel des êtres humains avant la chute. Enfin, en suivant le Messie, nous avons à poursuivre notre développement vers la perfection de façon à pouvoir accomplir le but de la création. Puisque la providence de la restauration est l'œuvre divine de recréation qui vise à accomplir le but de la création, Dieu mène cette providence selon Son Principe. Dans le cours de la providence de la restauration, ce Principe est appelé le *Principe de la restauration*. Étudions maintenant de quelle façon s'accomplit la providence de la restauration.

Section 1

Le principe de la restauration par l'indemnité

1.1 Restauration par l'indemnité

Avant d'aborder le principe de la restauration par l'indemnité, il nous faut d'abord comprendre la position des êtres humains après la chute vis-à-vis de Dieu et de Satan. Si nos premiers ancêtres n'avaient pas chuté, mais avaient atteint la perfection et étaient devenus un dans leur cœur avec Dieu, ils auraient vécu seulement en relation avec Lui. Toutefois, à cause de leur chute, ils ont créé des liens de sang avec Satan, ce qui les a amenés à être aussi en relation avec lui. Aussitôt après la chute, alors qu'Adam et Ève avaient le péché originel, mais n'avaient encore rien fait pour autant ni en bien ni en mal, ils se trouvèrent dans une *position médiane* – une position ambivalente entre Dieu et Satan – dans laquelle ils étaient en rapport avec les deux. Par conséquent, tous leurs descendants sont aussi en position médiane. Prenons l'exemple d'une personne dans le monde déchu qui, tout en ne croyant pas en Jésus, mène une vie consciencieuse. Tant que sa vie demeure vertueuse, Satan ne peut l'entraîner en enfer ; mais Dieu ne peut pas pour autant l'amener au paradis, tant qu'elle ne croit pas en Jésus. Elle demeure dans une position médiane. Son esprit finira par résider dans une région intermédiaire du monde spirituel, qui n'est ni le paradis ni l'enfer.

Comment Dieu sépare-t-Il de Satan les personnes déchues qui se trouvent dans une position médiane ? Satan est en relation avec elles à cause de leurs liens de sang avec lui. C'est pourquoi jusqu'à ce que les êtres humains établissent une *condition* permettant à Dieu de les revendiquer, il n'y a aucun moyen pour Lui de les

ramener du côté céleste. De son côté, Satan sait bien que Dieu est le créateur des êtres humains. À moins de trouver quelque condition lui permettant d'attaquer une personne déchue, il ne peut pas non plus la revendiquer arbitrairement. C'est pourquoi une personne déchue ira du côté de Dieu si elle établit de bonnes conditions, et du côté de Satan si elle en établit de mauvaises.

Par exemple, quand la famille d'Adam était en position médiane, Dieu demanda aux enfants, Caïn et Abel, de présenter des offrandes pour qu'ils puissent se trouver dans une position permettant à Dieu de mener Sa providence par leur intermédiaire. Mais parce que Caïn tua Abel, cela établit une condition qui permit à Satan de les revendiquer. Dieu envoya Jésus aux personnes déchues pour leur permettre d'être de Son côté à condition de croire en lui. Malheureusement, lorsque Jésus vint, beaucoup le rejetèrent et demeurèrent du côté de Satan. C'est pour cette raison que Jésus est à la fois le Sauveur et le Seigneur du jugement.

Quelle est alors la signification de la restauration par l'indemnité ? Quand quelqu'un a perdu sa position ou sa situation initiale, il doit remplir certaines conditions pour y revenir. On appelle *indemnité* le fait d'établir de telles conditions de restitution. Par exemple, pour retrouver la réputation, la position ou la santé perdue, nous devons faire l'effort nécessaire ou payer le prix qui est dû. Supposons deux personnes qui se sont aimées et qui sont maintenant en mauvais termes, elles doivent établir une condition de réconciliation avant que l'amour qu'elles connaissaient auparavant puisse être ravivé. De même, il est indispensable que les êtres humains qui ont abandonné la grâce de Dieu et se sont corrompus, remplissent une certaine condition avant de pouvoir être restaurés à leur véritable valeur. Nous appelons ce processus consistant à restaurer la position ou l'état originel grâce à des conditions, la *restauration par l'indemnité*, et nous appelons la condition elle-même une *condition d'indemnité*. L'œuvre de Dieu pour restaurer les êtres humains à leur véritable

état sans péché en leur faisant établir des conditions d'indemnité est appelée la *providence de la restauration par l'indemnité*.

Quel rapport y a-t-il entre une condition d'indemnité et la valeur de ce qui a été perdu ? Nous pouvons répondre en distinguant les trois types suivants de conditions d'indemnité.

Le premier type consiste à établir une condition d'indemnité égale. Dans ce cas la restauration est accomplie en établissant une condition d'indemnité d'un montant égal à la valeur de ce qui a été perdu par l'abandon de la position ou de l'état originel. Les actes de restitution ou de compensation sont des conditions d'indemnité de ce type. Le verset biblique « ... vie pour vie, œil pour œil, dent pour dent [\[2\]](#)... » donne des exemples de conditions d'indemnité égales.

Le deuxième type consiste à établir une condition d'indemnité moindre. Dans ce cas, la restauration est accomplie en établissant une condition d'indemnité d'un montant moindre que la valeur de ce qui a été perdu. Par exemple, quand quelqu'un a une dette importante, si le créancier fait preuve de bonne volonté en remettant une partie de la dette, le débiteur peut alors payer moins que le montant total et néanmoins être considéré comme quitte. Nous en trouvons un exemple remarquable dans la rédemption par la croix. Le seul fait d'établir une simple condition de foi en Jésus nous amène à recevoir la grâce bien plus grande du salut, ce qui nous permet de participer avec Jésus à la même résurrection. En recevant le baptême par l'eau, nous établissons une condition d'indemnité pour naître à nouveau spirituellement de Jésus et du Saint-Esprit. En outre, en recevant un morceau de pain et une coupe de vin lors du sacrement de l'eucharistie, nous recevons la précieuse grâce de faire nôtres le corps et le sang de Jésus. Ce sont là quelques exemples de conditions d'indemnité moindres.

Le troisième type consiste à établir une condition d'indemnité plus élevée. Quand une personne n'a pas su établir une condition

d'indemnité moindre, elle doit établir une autre condition d'indemnité pour revenir à l'état originel, cette fois-ci à un prix plus élevé. Par exemple, puisque Abraham commit une erreur lorsqu'il offrit en sacrifice une tourterelle et un pigeonneau, une chèvre et un bélier, et une génisse, il dut établir une condition d'indemnité plus élevée pour réparer sa faute. Dieu lui demanda donc d'offrir son fils unique Isaac en sacrifice. À l'époque de Moïse, puisque les Israélites ne purent croire dans la promesse de Dieu durant les 40 jours de reconnaissance en Canaan, ils durent remplir une condition d'un montant plus élevé en errant dans le désert pendant 40 ans, calculés sur la base d'une année par jour d'espionnage[3].

Pourquoi une condition d'indemnité doit-elle être plus élevée lorsqu'il faut l'établir une deuxième fois ? Dans la providence, chaque fois qu'une figure centrale effectue une deuxième tentative pour établir une condition d'indemnité, elle doit remplir non seulement la condition inaccomplie, mais en outre effectuer une restitution pour les échecs des personnes qui l'ont précédée.

Étudions maintenant comment sont établies les conditions d'indemnité. Toute personne, pour être restaurée à la position ou à l'état initial perdu, doit établir une condition d'indemnité en inversant le processus de sa faute. Par exemple, le peuple élu méprisa Jésus et l'envoya à la croix ; pour pouvoir être sauvé et restauré à la position originelle d'élu de Dieu, le peuple élu doit prendre le chemin inverse : aimer Jésus et porter volontairement la croix en son nom[4]. C'est la raison pour laquelle le christianisme devint une religion du martyre. En outre, les êtres humains ont causé un chagrin immense à Dieu en enfreignant Sa volonté et en chutant. Pour restaurer cette situation par l'indemnité, il nous faut chercher à regagner notre nature pure et originelle, et à reconforter le cœur de Dieu, en vivant dans l'obéissance à Sa volonté. Dans le même ordre d'idée, le premier Adam ayant abandonné Dieu, ses descendants se sont retrouvés dans le sein de Satan. En conséquence, Jésus, le deuxième Adam,

devait adorer et honorer Dieu même si Celui-ci l'abandonnait, pour arracher les êtres humains à l'emprise de Satan et les ramener à Dieu. Telle est la raison complexe derrière le fait que Dieu abandonna Jésus sur la croix[5]. Enfin, les lois d'une nation imposent une peine aux criminels dans le but d'établir les conditions d'indemnité nécessaires pour le maintien de l'ordre dans la société.

Qui doit établir des conditions d'indemnité ? Nous avons appris précédemment que les êtres humains auraient dû devenir parfaits en remplissant leur responsabilité ; alors, ils auraient eu l'autorité de régner même sur les anges. Mais nos premiers ancêtres échouèrent dans leur responsabilité et chutèrent, tombant sous la domination de Satan. Pour échapper à sa domination et être restaurés au point de régner sur lui, c'est notre part de responsabilité d'établir les conditions d'indemnité nécessaires.

1.2 Le fondement pour le Messie

Le Messie vient comme le Vrai Parent de l'humanité. Lui seul en effet peut ôter le péché originel en faisant naître à nouveau l'humanité issue de parents déchus[6]. Pour que les êtres humains déchus soient restaurés à leur état originel, il est essentiel qu'ils reçoivent le Messie. Cependant, ils doivent d'abord établir le *fondement pour le Messie*.

Quelles conditions d'indemnité sont requises pour établir le fondement pour le Messie ? Afin de répondre à cette question, il nous faut d'abord comprendre comment Adam aurait dû réaliser le but de la création et de quelle façon il échoua, parce que la condition d'indemnité s'effectue en inversant le cours qui s'est écarté du chemin originel.

Pour réaliser le but de la création, Adam était censé remplir deux conditions. La première consistait à établir un *fondement de foi*. La personne chargée d'établir ce fondement était Adam lui-même.

La condition pour l'établir était de garder strictement le commandement de Dieu de ne pas manger du fruit de l'arbre de la connaissance du bien et du mal. Adam aurait dû traverser, en se tenant à cette condition, une période de développement déterminée ; il aurait ainsi accompli sa part de responsabilité. Cette période représente certains nombres de signification providentielle. Ainsi, la période de développement peut-elle être vue comme une période qui concrétise ces nombres.

La deuxième condition qu'Adam était censé remplir pour atteindre le but de la création était d'établir un *fondement de substance*.

Après avoir réalisé un inébranlable fondement de foi, Adam devait devenir un avec Dieu, établissant ainsi un fondement de substance. Cela signifie qu'il serait devenu l'incarnation parfaite de la Parole [\[7\]](#), avec une personnalité parfaite, achevant la première bénédiction. De cette façon, s'il n'avait pas chuté, Adam aurait accompli le but de la création. Pour qu'une personne déchue établisse un fondement pour le Messie, elle doit traverser un cours similaire : établir d'abord un fondement de foi, puis un fondement de substance.

1.2.1 Le fondement de foi

Ayant désobéi à la parole de Dieu et chuté, Adam n'a pas pu établir de fondement de foi. Il n'est pas devenu l'incarnation parfaite de la Parole et n'a pas non plus accompli le but de la création. Pour restaurer la base sur laquelle ils peuvent accomplir le but de la création, les êtres humains déchus doivent d'abord restaurer par l'indemnité le fondement de foi que nos premiers ancêtres n'ont pas su établir. La condition d'indemnité pour restaurer le fondement de foi comporte trois aspects.

Premièrement, il doit y avoir une *figure centrale*. Depuis l'échec d'Adam à établir le fondement de foi, Dieu a cherché des figures centrales capables de restaurer le fondement de foi perdu. Dieu

demanda à Caïn et Abel de présenter des offrandes dans ce but. De même, Dieu appela des personnes comme Noé, Abraham, Isaac, Jacob, Moïse, les rois et Jean le Baptiste, dans le but de les établir comme figures centrales.

Deuxièmement, un *objet conditionnel* doit être offert. En perdant la foi en Dieu, Adam perdit la parole de Dieu, qui lui avait été donnée pour établir le fondement de foi. Les êtres humains déchus ne pouvaient donc plus recevoir directement la parole de Dieu pour restaurer le fondement de foi. Il devint alors nécessaire d'offrir des objets conditionnels se substituant à la Parole. Les êtres humains furent avilis par la chute à un niveau inférieur aux choses de la création, ainsi qu'il est écrit : « Le cœur est rusé plus que tout et pervers[8]... » Dès lors, dans l'ère antérieure à l'Ancien Testament, les êtres humains pouvaient établir le fondement de foi en présentant une offrande ou son équivalent provenant de la nature, comme l'arche de Noé par exemple. Ainsi, le fondement de foi faisait aussi fonction de fondement pour restaurer toutes les choses profanées par Satan. Dans l'ère de l'Ancien Testament, soit la parole révélée dans la Loi mosaïque, soit des substituts de la Parole – comme l'arche de l'alliance, le Temple et diverses figures centrales – ont servi d'objets conditionnels, se substituant à la Parole originelle. Dans l'ère du Nouveau Testament, les objets conditionnels étaient la parole révélée dans l'Évangile et Jésus, l'incarnation de la Parole. Du point de vue de l'humanité, ces objets conditionnels étaient offerts dans le but d'établir le fondement de foi. Du point de vue de Dieu, les objets conditionnels étaient offerts pour Lui permettre d'étendre Sa souveraineté dans ces périodes providentielles.

Troisièmement, une période d'indemnité fondée sur un nombre providentiel – que nous appellerons *période providentielle d'indemnité* – doit être accomplie. Pourquoi faut-il que cette période se fonde sur un nombre providentiel, et quelle doit en être la durée, ce sont des questions que nous aborderons en détail ultérieurement[9].

1.2.2 Le fondement de substance

Comme nous l'avons établi plus haut, pour que les êtres humains déchus accomplissent le but de la création, ils doivent devenir de parfaites incarnations de la Parole, un état que nos premiers ancêtres n'ont pas su atteindre. Devenir de parfaites incarnations requiert que nous soyons d'abord lavés du péché originel par le Messie. Toutefois, avant de pouvoir recevoir le Messie, il est essentiel que nous établissions un certain fondement pour lui, ce qui est accompli en réalisant le fondement de substance sur la base du fondement de foi. Après avoir reçu le Messie et avoir été restaurés à la position de nos premiers ancêtres avant leur chute, il nous reste encore un chemin à parcourir : ne faire plus qu'un avec le Messie, centrés sur le cœur de Dieu, puis le suivre sur le chemin inexploré jusqu'à la fin de la période de développement et, enfin, devenir de parfaites incarnations.

Les personnes déchues peuvent réaliser le fondement de substance en établissant une condition d'indemnité, la *condition d'indemnité pour éliminer la nature déchue*. En chutant, nos premiers ancêtres ont reçu le péché originel et ils n'ont pu développer leur nature originelle donnée par Dieu. Ils ont manifesté au contraire les caractéristiques fondamentales de la nature déchue[10]. En accomplissant la condition d'indemnité pour éliminer cette nature, les personnes déchues établissent le fondement de substance par lequel elles peuvent recevoir le Messie, être lavées du péché originel et en définitive restaurer leur nature originelle. Dans les chapitres suivants, nous montrerons comment remplir cette condition[11].

Section 2

Le cours de la providence de la restauration

2.1 Les ères dans le cours de la providence de la restauration

Considérons maintenant une vue d'ensemble de l'histoire, en suivant la chronologie biblique, depuis l'époque d'Adam et passons ensuite en revue les ères providentielles qui la constituent. La providence permettant aux personnes déchues d'établir le fondement grâce auquel elles pourraient recevoir le Messie, et d'accomplir alors le but de la création, commença avec la famille d'Adam.

Toutefois, la volonté de Dieu fut contrecarrée quand Caïn assassina Abel. Dix générations plus tard, cette volonté restée inaccomplie fut transmise à la famille de Noé. Dieu jugea le monde du mal par le déluge afin de mettre à part la famille de Noé pour conduire la providence de la restauration. Dieu entendait achever la providence en établissant le fondement pour le Messie dans la famille de Noé, puis envoyer le Messie sur cette base. Mais l'acte déchu de Cham, le deuxième fils de Noé, fit échouer la providence de l'arche et de la famille de Noé. En conséquence, les dix générations et les 40 jours de déluge, que Dieu avait établis pour préparer cette providence, furent livrés à Satan.

Après qu'une période d'indemnité de 400 ans se fut écoulée afin de restaurer ce qui avait été perdu, la volonté de Dieu fut confiée à Abraham. Si ce dernier avait établi le fondement familial pour le Messie exactement comme Dieu l'entendait, ce fondement se serait étendu au niveau national et le Messie serait venu sur cette

base. Pourtant, parce qu'Abraham échoua dans l'offrande symbolique, la volonté de Dieu fut contrariée une fois de plus. De ce fait, la période biblique de 2 000 ans d'Adam à Abraham[12], durant laquelle Dieu avait cherché un père de la foi pouvant recevoir le Messie, fut envahie par Satan. Cependant la situation d'Abraham était différente de celle de Noé.

Malgré l'échec d'Abraham dans l'offrande symbolique, le fondement familial pour le Messie fut en définitive accompli par les trois générations de sa famille : Abraham, Isaac et Jacob. Sur cette base Dieu multiplia le peuple élu en Égypte et étendit le fondement pour le Messie au niveau national. Pour cette raison Abraham est appelé le père de la foi[13]. Si nous considérons cette ère strictement selon son résultat, nous pouvons comprendre que la période de 2 000 ans d'Adam à Abraham avait pour but de trouver un père de la foi capable d'établir le fondement pour commencer la providence de la restauration. Ainsi, on peut dire que l'œuvre de Dieu pour la restauration a commencé avec Abraham.

Toutefois, à cause de la faute d'Abraham dans l'offrande symbolique, les 2 000 ans d'Adam à Abraham ont été pris par Satan. Aussi fallait-il établir une période durant laquelle ces années perdues pourraient être restaurées par l'indemnité. C'est la signification de la période de 2 000 ans d'Abraham à Jésus. Si Abraham n'avait pas échoué dans l'offrande symbolique, le Messie serait venu et aurait eu pour base le fondement national pour le Messie établi par les descendants immédiats d'Abraham ; la providence de la restauration aurait été menée à bien en ce temps-là. De même, si les juifs avaient cru en Jésus et l'avaient servi, ils l'auraient aidé à représenter, en tant qu'offrande vivante, leur nation devant Dieu. Ils auraient établi le fondement national pour le Messie. Jésus, en position de Messie, aurait pu alors sur ce fondement achever la providence de la restauration.

Cependant, tout comme Abraham avait échoué dans son offrande symbolique, les juifs ont échoué dans leur offrande au niveau national quand leurs dirigeants ont envoyé Jésus à la croix. Ainsi, de nouveau, une période de 2 000 ans – cette fois-ci d'Abraham à Jésus – a été envahie par Satan. En conséquence, une période comparable a dû être établie pour restaurer par l'indemnité la période précédente de 2 000 ans. C'est la signification de la période de 2 000 ans de l'époque de Jésus jusqu'à nos jours. Durant cette période, fondée sur la crucifixion et la résurrection de Jésus, les chrétiens sont appelés à établir le fondement mondial pour le Messie.

2.2 La classification des ères providentielles au cours de la restauration

Les ères providentielles au cours de la restauration révèlent le développement progressif de la providence. On peut les classer selon six critères.

2.2.1 La classification des ères providentielles selon la révélation de la parole de Dieu

(i) Durant la période de 2 000 ans d'Adam à Abraham, les êtres humains n'avaient pas encore établi de conditions d'indemnité suffisantes pour recevoir directement la parole de Dieu. Tout au plus les êtres humains déchus pouvaient-ils établir des conditions d'indemnité en présentant des offrandes ; ce faisant, ils ont posé le fondement pour la période suivante au cours de laquelle Dieu a pu commencer Son œuvre providentielle de restauration fondée sur la Parole. Aussi appelle-t-on cette période l'ère providentielle du fondement pour recevoir la Parole.

(ii) Durant la période de 2 000 ans d'Abraham à Jésus, la spiritualité et l'intellect de l'humanité se sont développés au stade de formation grâce à la parole révélée dans l'Ancien Testament. Aussi appelle-t-on cette période le stade de formation de la providence ou l'ère de l'Ancien Testament.

(iii) Durant la période de 2 000 ans de Jésus jusqu'au second avènement, la spiritualité et l'intellect de l'humanité se sont développés au stade de croissance grâce à la parole révélée dans le Nouveau Testament. Aussi appelle-t-on cette période le stade de croissance de la providence ou l'ère du Nouveau Testament.

(iv) Durant la période où la providence de la restauration doit s'achever après le second avènement du Christ, la spiritualité et l'intellect de l'humanité se développeront au stade d'accomplissement grâce à la parole du Testament accompli qui sera donnée pour l'achèvement de la providence de la restauration. Aussi appelle-t-on cette période le stade d'accomplissement de la providence ou l'ère du Testament accompli.

2.2.2 La classification des ères providentielles selon l'œuvre de Dieu pour la résurrection

(i) Durant la période de 2 000 ans d'Adam à Abraham, les êtres humains ont présenté des offrandes afin d'établir le fondement pour commencer l'ère de l'Ancien Testament, durant laquelle Dieu allait débiter Son œuvre de résurrection. Aussi appelle-t-on cette période l'ère providentielle du fondement pour la résurrection.

(ii) Durant la période de 2 000 ans d'Abraham à Jésus, les êtres humains pouvaient être ressuscités au niveau d'esprit en formation grâce à la parole de l'Ancien Testament et au mérite de l'âge dans la providence de la restauration. Aussi appelle-t-on cette période l'ère providentielle de la résurrection au stade de formation.

(iii) Durant la période de 2 000 ans de Jésus jusqu'au second avènement, les êtres humains pouvaient être ressuscités au niveau d'esprits vitaux grâce à la parole du Nouveau Testament et au mérite de l'âge dans la providence de la restauration. Aussi appelle-t-on cette période l'ère providentielle de la résurrection au stade de croissance.

(iv) Durant la période où la providence de la restauration doit s'achever après le second avènement du Christ, les êtres humains pourront être intégralement ressuscités au niveau d'esprits divins grâce à la parole du Testament accompli et au mérite de l'âge dans la providence de la restauration. Aussi appelle-t-on cette période l'ère providentielle de la résurrection au stade d'accomplissement.

2.2.3 La classification des ères providentielles selon la restauration par l'indemnité des fondements de foi perdus

(i) Durant la période de 2 000 ans d'Adam à Abraham, Dieu a établi le fondement pour l'ère de l'Ancien Testament. Bien que cette période ait été prise par Satan, Dieu, en choisissant Abraham, a pu commencer l'ère de l'Ancien Testament, au cours de laquelle Il a restauré cette première période par l'indemnité. Aussi appelle-t-on cette période l'ère providentielle du fondement pour la restauration (par l'indemnité).

(ii) Durant la période de 2 000 ans d'Abraham à Jésus, Dieu a restauré par l'indemnité la période précédente de 2 000 ans – envahie par Satan à cause de la faute d'Abraham dans l'offrande symbolique – en œuvrant principalement avec le peuple d'Israël. Aussi appelle-t-on cette période l'ère providentielle de la restauration (par l'indemnité).

(iii) Durant la période de 2 000 ans de Jésus jusqu'au second avènement, Dieu a restauré par l'indemnité l'ère de l'Ancien Testament – envahie par Satan à cause de la crucifixion de Jésus – en œuvrant principalement avec le christianisme. Aussi appelle-t-on cette période l'ère providentielle de la prolongation de la restauration (par l'indemnité).

(iv) Durant la période où la providence de la restauration doit s'achever après le second avènement du Christ, Dieu œuvrera pour restaurer par l'indemnité le cours entier de la providence de la restauration qui a été envahi par Satan. Aussi appelle-t-on cette

période l'ère providentielle de l'achèvement de la restauration (par l'indemnité).

2.2.4 La classification des ères providentielles selon le niveau du fondement pour le Messie

(i) Durant la période de 2 000 ans d'Adam à Abraham, Dieu a établi le fondement familial pour le Messie en choisissant la famille d'Abraham sur la base des sacrifices offerts. Aussi appelle-t-on cette période l'ère providentielle du fondement familial pour le Messie.

(ii) Durant la période de 2 000 ans d'Abraham à Jésus, Dieu a œuvré pour établir le fondement national pour le Messie en élevant Israël grâce à la parole de l'Ancien Testament. Aussi appelle-t-on cette période l'ère providentielle du fondement national pour le Messie.

(iii) Durant la période de 2 000 ans de Jésus jusqu'au second avènement, Dieu a établi le fondement mondial pour le Messie en développant le christianisme partout dans le monde grâce à la parole du Nouveau Testament. Aussi appelle-t-on cette période l'ère providentielle du fondement mondial pour le Messie.

(iv) Durant la période où la providence de la restauration doit s'achever après le second avènement du Christ, Dieu accomplira le fondement universel pour le Messie en œuvrant dans le ciel et sur la terre grâce à la parole du Testament accompli. Aussi appelle-t-on cette période l'ère providentielle du fondement universel pour le Messie.

2.2.5 La classification des ères providentielles selon la responsabilité

(i) Durant la période de 2 000 ans d'Adam à Abraham, Dieu a établi le fondement sur lequel Il pourrait conduire Sa providence dans l'ère suivante de l'Ancien Testament, une providence qui devait s'accomplir sous la responsabilité de Dieu. Aussi appelle-t-on

cette période l'ère providentielle du fondement pour un cours sous la responsabilité de Dieu.

(ii) Durant la période de 2 000 ans d'Abraham à Jésus, Dieu a pris responsabilité en tant que Créateur des êtres humains et mené à bien la providence de la restauration au stade de formation. Dieu a œuvré avec les prophètes et assumé personnellement la responsabilité de vaincre Satan pour la première fois. Aussi appelle-t-on cette période l'ère providentielle sous la responsabilité de Dieu.

(iii) Durant la période de 2 000 ans de Jésus jusqu'au second avènement, Jésus et le Saint-Esprit, assumant les positions respectives d'Adam et d'Ève, ont élevé la providence de la restauration au stade de croissance. Jésus et le Saint-Esprit ont assumé la responsabilité de vaincre Satan pour la deuxième fois, en œuvrant à restaurer les êtres humains déchus. Aussi appelle-t-on cette période l'ère providentielle sous la responsabilité de Jésus et du Saint-Esprit.

(iv) Durant la période où la providence de la restauration doit s'achever après le second avènement du Christ, les personnes de foi sur la terre comme au ciel ont à assumer la responsabilité de vaincre Satan, l'archange déchu, pour la troisième fois, et mener à bien la providence de la restauration. Elles doivent accomplir cela en accord avec le Principe de la création, qui ouvre le chemin aux êtres humains afin de gagner la qualification pour régner sur les anges. Aussi appelle-t-on cette période l'ère providentielle sous la responsabilité des croyants.

2.2.6 La classification des ères providentielles selon leur parallélisme

(i) Durant la période de 2 000 ans d'Adam à Abraham, le fondement pour le Messie a été restauré en établissant des conditions d'indemnité symboliques. Aussi appelle-t-on cette période l'ère providentielle de type symbolique.

(ii) Durant la période de 2 000 ans d'Abraham à Jésus, le fondement pour le Messie a été restauré en établissant des conditions d'indemnité de type image. Aussi appelle-t-on cette période l'ère providentielle de type image.

(iii) Durant la période de 2 000 ans de Jésus jusqu'au second avènement, le fondement pour le Messie a été restauré en établissant des conditions d'indemnité substantielles. Aussi appelle-t-on cette période l'ère providentielle de type substantiel.

Section 3

L'histoire de la providence de la restauration et « moi-même »

En tant qu'individu, chacun d'entre nous est un produit de l'histoire de la providence de la restauration. Pour cette raison, la personne qui doit accomplir le but de l'histoire n'est autre que chacun d'entre nous, donc « moi-même ». « Je » dois prendre la croix de l'histoire et accepter la responsabilité de suivre cette vocation. À cette fin, il faut que j'accomplisse, par mes efforts, au cours de ma vie (horizontalement) les conditions d'indemnité liées aux échecs accumulés tout au long de la providence de la restauration (verticalement). C'est uniquement en faisant cela que je pourrai occuper fièrement la position de fruit de l'histoire et être celui que Dieu a ardemment cherché au cours de Sa providence. En d'autres termes, c'est à moi de restaurer par l'indemnité, dans ma génération, toutes les missions inaccomplies des prophètes et des saints du passé, appelés en leur temps à porter la croix de la restauration. Sinon je ne pourrai devenir l'individu qui accomplit le but de la providence de la restauration. Pour devenir un tel vainqueur historique, il est essentiel que je comprenne clairement le cœur de Dieu quand Il œuvrait avec les prophètes et les saints du passé, le but originel

pour lequel Il les appela et les détails des missions providentielles qu'Il leur confia.

Cependant, personne parmi l'humanité déchue ne peut devenir un tel vainqueur historique par ses seuls efforts. Aussi devons-nous comprendre toutes ces choses grâce au Christ qui, à son second avènement, vient accomplir la providence de la restauration. En croyant en lui, en devenant un avec lui et en le secondant loyalement dans sa tâche, nous pourrons nous tenir dans la position de ceux qui auront établi horizontalement avec lui les conditions d'indemnité perdues verticalement tout au long de l'histoire de la providence de la restauration.

Le chemin que nous avons à suivre aujourd'hui est celui que tous les saints du passé ont emprunté en s'efforçant d'accomplir la volonté de Dieu. Nous devons en outre poursuivre ce chemin jusqu'au bout, empruntant même des sentiers inexplorés. En conséquence, nous ne pourrons jamais trouver ce chemin qui mène à la vie sans comprendre les différents aspects de la providence de la restauration. C'est pour cette raison qu'il nous faut étudier en détail le Principe de la restauration.

[1]. cf. Création 5.2.1 ; Chute 4.1

[2]. Ex 21.23-24

[3]. Nb 14.34

[4]. Lc 14.27

[5]. Mt 27.46

[6]. cf. Christologie 4.1.1

[7]. Jn 1.14

[8]. Jr 17.9

[9]. cf. Périodes 2.4

[10]. cf. Chute 4.6

[11]. cf. Fondement 1.2

[12]. Dans le calcul biblique traditionnel, nos premiers ancêtres seraient apparus il y a 6 000 ans, ou encore 2 000 ans avant Abraham. Il s'agit là d'une chronologie symbolique qui représente une durée beaucoup plus longue dont la mesure exacte concerne la science.

– N.D.T.

[13]. Rm 4.11-12,16-17